Le naufrage dramatique du " Saint-Philibert "

Les scènes poignantes de la reconnaissance des corps

Nantes, 16 juin. — Dès 9 heures, une foule énorme, douloureuse, recueillie, stationne devant les grilles du château des Ducs, où sont apportés successivement les cercueils contenant les restes des victimes du « Saint-Philibert ».

Dans la foule, des femmes sanglotent et attendent le moment où elles seront invitées à reconnaître le corps meurtri d'un être cher. Une jeune fille, très pâle, les yeux secs, garde encore assez de courage pour soutenir sa mère bouleversée. Elles attendent trois cadavres.

Jamais semblable angoisse, semblable douleur d'une foule tout entière n'a dégagé autant de chagrin. Sur toutes ces scènes douloureuses le joyeux soleil de juin brille de tout son éclat.

On vient de découvrir sur la plage de Pornichet quatre corps de femmes naufragées.

DEUX REMORQUEURS A LA RECHERCHE DES CADAVRES

Saint-Nazaire, 16 juin. — Les remorqueurs « Aurochs » et « Portic » sont partis à 9 heures ce matin sur les lieux du naufrage du «Saint-Philibert» à la recherche des cadavres. A 8 h., des fourgons militaires sont partis pour Nantes transportant les soixante-dix corps repêchés hier.

SCENES D'HORREUR

De la catastrophe elle-même, on commence à connaître des détails. Ses scènes d'horreur ne sauraient être décrites. Plus de quatre cents personnes sentant leur raison s'échapper s'étaient agrippées aux mâts, aux bastingages, contre lesquels les vagues hurlantes les écrasèrent. Les malheureux, secoués, tordus, hachés sur les brisants — de nombreux cadavres devaient être trouvés demi-nus — furent bientôt happés par le flot déchaîné. Ils disparurent par paquets, par grappes humaines. L'océan avec des hurlements jetés comme des sarcasmes, projeta des enfants inertes à la tête des hommes qui luttaient encore.

Il y eut plus d'horreur encore. M. Pinguet, un métallurgiste de 24 ans, réussit à maintenir sa femme au-dessus de l'eau pendant plus d'une demi-heure. Il s'épuisait, mais luttait toujours, lorsqu'un forcené, les yeux exorbités, surgit de l'eau pour lui étreindre les jambes. Immobiliser M. Pinguet dut lutter contre cet homme qui voulait vivre; dans la lutte, il lâcha sa compagne, qui coula. Lui fut sauvé.

M. Berty, un facteur auxiliaire des Postes à Nantes, nagea pendant plus de trois heures, mais il vit disparaître dans le gouffre, sa mère, ses deux sœurs et sa fiancée.

Comment les huit rescapés furent-ils sauvés? En se hissant sur l'un des deux canots de sauvetage du « Saint-Philibert » qui avaient pu être mis à la mer. Ils y furent dix d'abord, mais les embarcations elles aussi se retournèrent et lorsque les bateaux sauveteurs intervinrent, ils n'étaient plus que sept.

CEUX QUI AVAIENT PRESSENTI LE DANGER

Interrogée, Mlle Bernes, élève à l'Ecole dentaire de cette ville, qui, avec trente autres passagers du «Saint-Philibert», préféra rentrer par l'autocar, a déclaré:

« A l'aller, j'étais frappée de voir comme à certains moments le bateau embarquait. Aussi, les passagers, craignant les embruns, se massaient d'un seul bord, ce qui faisait pencher parfois le « Saint-Philibert » de façon inquiétante. C'est pourquoi, quand vers 16 heures je vis le vent, qui depuis le matin souffrait avec violence, redoubler de fureur, j'avoue que je n'ai pas été disposée à m'embarquer sur le navire.

» Je décidai de rester à l'hôtel, quand on m'avertit qu'un propriétaire d'autocar faisant le service de la traversée par le Croa, serait disposé à nous ramener à Nantes si nous réussissions à être un certain nombre. Je parvins à persuader mes quatre amies d'abord, puis une vingtaine de passagers à ne pas monter sur le « Saint-Philibert » et à rentrer en autocar. D'ailleurs, certains marins de Noirmoutier ne cachaient pas leur opinion: « Ben sûr que le bateau va tanguer quand il va franchir la passe! » Et ils ajoutaient: « Oh! vous en faites pas, vous serez tout aussi vite à Nantes avec votre autocar qu'eux avec leur bateau. Car ce serait plutôt surprenant qu'il arrive à quai avant minuit.»

» Ces propos jetèrent quelque incertitude parmi les excursionnistes, tant et si bien que des membres d'une même famille se séparèrent, les uns préférant revenir par le Croa et les autres ne pas perdre leur billet de retour. Le bateau partit.

» Nous dînions en attendant la marée basse quand brusquement, vers 19 heures, un mousse accourut du sémaphore, criant: « Le « Saint-Philibert » est perdu!»

» Vous pensez quelle fut notre émotion et quelle expression d'angoisse fut le visage de ceux qui avaient laissé les leurs à bord.

» A une heure du matin, nous arrivions à Nantes. Au bureau du port, on nous confirma la triste nouvelle. »

107 OUVRIERS D'UNE MÊME USINE PARMI LES VICTIMES

Le conducteur qui ramena les touristes de Noirmoutier a déclaré:

— J'ai ramené dans mon car vingt-quatre passagers du «Saint-Philibert». Trois autres passagers sont rentrés par l'auto postale.

» A ma connaissance, il n'est pas resté de touristes dans l'île après mon départ. »

Le même correspondant dit qu'à bord du « Saint-Philibert » se trouvaient cent et dix ouvriers de la succursale nantaise de l'usine des Batignolles, dont trente-cinq Autrichiens. Trois de ces derniers ont pu être sauvés.

ET 35 EMPLOYES D'UNE COOPÉRATIVE, SUR 37

Hier matin, à l'ouverture des bureaux de l'Union des Coopérateurs, deux employés seulement sur trente-cinq étaient à leur poste. Les autres avaient péri.

ON DÉCOUVRE SEPT CADAVRES A PORNICHET

Saint-Nazaire, 16 juin. — On vient de découvrir sur la côte, à Pornichet, trois nouveaux cadavres du « Saint-Philibert». Ils seront transportés dans la journée à Nantes.

On a aussi découvert sur la plage même de Pornichet, quatre cadavres de femmes qui n'ont pu être identifiés.

TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE des Bourses du Travail de la région et du Comité intersyndical de grève

Les Bourses du Travail de Roubaix, Tourcoing, etc., et le Comité intersyndical de grève, ont adressé le télégramme suivant à la Bourse du Travail de Nantes:

Profondément émus du grand malheur qui frappe les organisations ouvrières nantaises, les Bourses du travail confédérées de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Halluin et les grévistes du textile de Roubaix-Tourcoing et environs, leur adressent leurs sentiments de profonde sympathie et envoient aux familles des victimes leurs condoléances les plus sincères.

L'IDENTIFICATION DES CADAVRES

Nantes, 16 juin. — Dès 16 heures, la foule qui attend depuis le matin devant le Château des ducs de Bretagne, est admise à pénétrer dans la salle où sont alignés les 70 cercueils apportés par les camions automobiles du onzième train. Par petits groupes, les malheureux parents entrent dans la salle, se rendent au bureau installé par l'état-civil et qui a centralisé tous les signalements des cadavres, tous les renseignements sur les vêtements, les objets trouvés sur les corps, car les cercueils sont fermés. Ils sont ouverts seulement lorsqu'une personne croit avoir reconnu un parent ou un ami.

Ce sont des scènes déchirantes qui se déroulent. Des femmes s'écroulent aux pieds des cercueils contenant les restes de leurs enfants. Des vieillards soutenus par des amis, qui veulent donner un dernier regard à la dépouille d'un parent et crient leur désespoir. Spectacle atroce et qui dure des heures.

Deux mille personnes attendent à l'entrée du château et à 18 h., l'évacuation de la chapelle ardente est extrêmement pénible.

Dans une séance extraordinaire tenue ce matin, le Conseil municipal de Nantes réuni en séance plénière, a ouvert une souscription publique en faveur des victimes de la catastrophe et la ville s'est inscrite pour 50.000 fr. De son côté, la Chambre de commerce de Nantes a décidé de s'inscrire pour 10.000 francs.

Tous les banquets qui devaient avoir lieu demain et les fêtes prévues pour dimanche prochain ont été décommandés.

Au cours de l'après-midi, quarante-huit cadavres ont été identifiés.

Le Congrès national des Voies ferrées. à Lille

La deuxième journée du Congrès national de l'Union des voies ferrées et des transports automobiles fut une véritable journée de travail. Quatre séances techniques ont en effet été tenues dans les deux salles de la Société Industrielle.

On discuta d'abord les rapports techniques et ceux présentés dans la grande salle du rez-de-chaussée avaient trait surtout au difficile problème des transports. M. Spriet, adjoint au maire de Lille, chargé de la circulation, assistait à la réunion du matin, au cours de laquelle MM. Mallez, directeur de la régie départementale des tramways de l'Ain, et Sabourin, secrétaire général de la S.T.A. R.N., traitèrent les sujets suivants: le rail et la route; les transports combinés: rail et route.

Un vœu fut émis, réclamant la mise des services automobiles et des voies ferrées sur un pied d'égalité à l'égard des charges, des impôts et de la surveillance de l'Etat. L'institution d'un « permis de circuler », qui fait actuellement l'objet d'un projet de loi, obligerait en outre les entrepreneurs de transports à s'assurer pour une somme proportionnelle au nombre des voyageurs transportés.

M. Spriet ayant posé la question du rail et de la rue, M. Bouteau, administrateur de la Compagnie des tramways de Lille, déclara que les essais de transports par autobus à l'intérieur des villes n'avaient pas donné de résultat probant. L'autobus semble destiné aux transports suburbains et la Compagnie de Lille mettra prochainement en service un certain nombre d'autocars qui desserviront la banlieue.

L'après-midi, M. Cahen, administrateur de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, montra l'incidence sur les résultats d'exploitation des voies ferrées d'intérêt local et des tramways, des modifications intervenues depuis 1914 dans la législation et la situation économique. Il conclut que la vie des tramways urbains est plus précaire qu'avant guerre et qu'ils ne sont pas autorisés à percevoir des tarifs convenables en harmonie avec le coût de la vie; ils auront ainsi de moins en moins le moyen d'entretenir convenablement leur réseau.

Le programme d'aujourd'hui mercredi

Quatrième séance technique. A 14 h., visite des installations du jour des Mines de Lens et des champs de bataille. A 20 h., banquet offert à la salle des Ambassadeurs par la Compagnie des tramways de Lille.

UN BATEAU SE COUCHE EN CALE SÈCHE AU PORT DE DUNKERQUE

Lundi soir, alors qu'on terminait d'examiner le pétrolier « Henri-Desmarais », placé en cale sèche pour réparations, un accident assez grave se produisit.

Le navire, brisant ses « accores » sur toute la partie gauche, pencha par bâbord, tombant ainsi d'un mètre de haut avec une force de 3.000 tonnes si l'on admet que le poids approximatif du bâtiment qui doit être de 6.000.

Sur toute l'étendue du pétrolier, à bâbord, les poutrelles se brisèrent comme du verre.

Au gouvernail, où des ouvriers étaient occupés, deux d'entre eux furent blessés, cependant que dans l'intérieur du navire, un matelot tombait dans un tank rempli d'eau, où ses camarades venaient le sauver.

Les ajusteurs qui ont été blessés sont MM. Léonce Lefebvre, qui a des plaies à la face, causées par la chute d'un panneau et Lust André, dont les blessures ont été relevées à la cuisse droite. Ils sont dans un état satisfaisant.

M. Mellon, secrétaire du Trésor américain est arrivé à Plymouth, à bord du « Mauretania ». Il se propose de ne débarquer qu'à Southampton et de se rendre à Londres avant de partir pour le Continent.

LETTRE DE BRUXELLES

La Défense nationale

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 16 JUIN 1931.

Les projets de crédits militaires viendront encore devant le Parlement cette semaine. On espère que la discussion pourra être close. Le Gouvernement s'est arrêté à un chiffre de 210 millions au lieu de 220 millions. Il renonce à refortifier Anvers; il maintient son nouveau projet de défendre Gand. Mais il ne fera pas sans peine admettre cette manière de voir. Un député catholique de Gand a déjà protesté dans la presse. En effet, les motifs invoqués par les Anversois pour repousser de nouvelles fortifications ne valent-ils pas pour les Gantois? Si Anvers craint un bombardement et un siège destructeurs, Gand ne peut-il pas les appréhender également? De plus, que vaudrait Gand fortifié si Anvers était désarmé. Tout le Nord de la Belgique serait livré sans défense à une invasion par le Limbourg hollandais. L'ennemi se glisserait le long de la frontière du Nord, bloquerait Gand et attendrait la côte sans avoir rencontré sur ses pas la forteresse d'Anvers, considérée jusqu'ici comme le réduit national.

Sans doute, pour exécuter cette manœuvre l'Allemagne devrait traverser le Limbourg hollandais. Fétu de paille! L'armée hollandaise battrait en retraite vers le Nord, ne s'accrocherait pas à l'envahisseur et laisserait celui-ci complètement libre d'agir à sa guise. La Hollande ne ferait pas comme la Belgique en 1914; elle laisserait faire, elle laisserait passer. Le refus qu'elle oppose à conclure un accord défensif avec la Belgique en cas d'invasion est significatif sur ce point.

Donc les Gantois protesteront contre les fortifications, à l'exemple des Anversois. Peut-être répondra-t-on aux uns comme aux autres que, fortifiées ou non, la prochaine guerre ne laissera plus pierre sur pierre de toutes les grandes villes des nations belligérantes. L'aviation se chargera de détruire toutes les cités de quelque importance, pour terroriser les civils, suivant la formule allemande de 1914. Il faut envisager une époque atroce de destructions générales et systématiques, le droit des gens n'existant plus. Peut-être aussi n'osera-t-on pas évoquer de telles éventualités et mera-t-on leur évidence? Mais une autre question se pose: si Anvers et Gand se dérobent, Liège et Namur ne se déroberont-elles pas aussi? Ce ne sera plus alors Gand et Anvers qui se disputeront, la Wallonie n'aura-t-elle pas peine à comprendre pourquoi ces deux villes refusent les remparts que l'on impose au Limbourg, à Liège et à Namur?

Des bruits de cette querelle sont déjà venus aux oreilles du public. Ils font craindre que la fin du débat militaire, sur lequel M. Jaspar est déjà tombé, ne soit encore mouvementée.

S...

La persécution religieuse en Espagne

Un train de pèlerins attaqué

Madrid, 16 juin. — La question religieuse revient à l'ordre du jour à la suite du retour et de la seconde expulsion du primat, le cardinal Segura. Des scènes violentes se sont produites hier à Pampelune. Vingt mille catholiques assistaient à une réunion organisée par les partisans du prétendant carliste don Jaime de Bourbon, fils du fameux don Carlos qui, récemment, se rendit secrètement à Guernica, dans les provinces basques.

Un télégramme de don Jaime fut lu devant la foule, créant une vive sensation. Une personne se mit soudain à crier: « Vive le Christ-Roi! »

A la suite d'une bagarre très violente, seize personnes ont été blessées.

D'autre part les désordres n'ont pas été limités à Pampelune. Un train qui se rendait à Saragosse avec 1.500 pèlerins, a été attaqué dès qu'il a pénétré en Aragon, par une foule de 3.000 personnes, à Villafranca.

A Castejon, 400 personnes attaquèrent le train à coups de pierres. Ils détachèrent la locomotive. De nombreux voyageurs affolés sautèrent par les portières. L'un d'eux roula sous le train et fut tué. Vingt autres ont été blessés.

ALPHONSE XIII N'A PAS DEMANDÉ A RENTRER EN ESPAGNE

Londres, 16 juin. — Le correspondant de l'« Agence Reuter » à Madrid a interrogé le président Zamora, au sujet d'un bruit suivant lequel l'ex-roi Alphonse aurait proposé au gouvernement espagnol de rentrer en Espagne pour offrir ses services à son pays à titre de simple citoyen.

Le président a affirmé que ce bruit était sans aucun fondement.

LES BASQUES ESPAGNOLS RÉCLAMENT L'AUTONOMIE

Madrid, 16 juin. — Un statut réclamant une autonomie de fait pour le pays basque a été approuvé à Estella. Une modification importante au projet original établi il y a deux semaines, consiste dans la décision des provinces basques de demander un concordat particulier avec Rome. Très catholiques, les provinces basques entendent régler les difficultés avec Rome sans le secours de Madrid.

La crainte de voir grandir les dispositions antireligieuses du Gouvernement central n'a fait que confirmer les Basques dans leur désir d'obtenir l'autonomie. Ils demandent des forces policières, militaires et navales indépendantes. L'Espagne ne serait plus représentée que dans la personne du président du Conseil.

La France a déjà payé dix milliards pour ses dettes de guerre

Londres, 16 juin. — A la Chambre des communes, en réponse à un député, M. Pethick Lawrence, secrétaire parlementaire à la trésorerie, déclare qu'en tenant compte des paiements dus au 15 juin 1931, les versements faits par la France à la Grande-Bretagne depuis l'armistice, au titre des dettes de guerre, se sont montés à 43.600.000 livres sterling et aux Etats-Unis à 200 millions de dollars.

Les versements de l'Italie à ces mêmes pays ont été de 23 millions de livres sterling et de 39.620.000 dollars.

D'autre part, en tenant compte également des paiements dus à la date d'aujourd'hui, l'Allemagne a déjà versé au titre des réparations 20.526 millions de marks.

Le Congrès eucharistique international de Lille

D'une lettre circulaire, adressée par le Secrétariat général de la Fédération nationale catholique aux Unions paroissiales, au sujet de la journée de clôture du Congrès eucharistique national de Lille, le 5 juillet 1931, nous extrayons les passages suivants:

Il ne faut pas oublier que la procession du 5 juillet est, en même temps qu'un acte de foi, une affirmation de masse et par conséquent, rien ne doit être négligé pour lui donner ces deux caractères fondamentaux. Il faut donc entreprendre une action de conquête auprès des indécis, des timides, des douteux.

Rassemblements. — Pour la messe pontificale du matin, rassemblement général sur l'Esplanade du Congrès à 9 h. 15.

Pour la procession, le rassemblement de tous les hommes, quelle que soit l'œuvre ou l'organisation à laquelle ils appartiennent, se fera à partir de 13 h., dans la ville de La Madeleine, rue de Lille (de la porte de Gand à la Mairie) pour les hommes arrivant par Lille et la région de Fives-Hellemmes ou débarquant en gare de Lille; sur la place Victor Hugo et les rues et places avoisinantes pour ceux arrivant par St-André, Marquette et Marcq-en-Barœul ou débarquant en gare de La Madeleine.

Les femmes et les enfants ne participant pas à la procession devront se ranger en spectateurs des deux côtés de la chaussée centrale du Grand Boulevard.

Procession du Saint-Sacrement. — Devant les difficultés considérables du rassemblement pour un pareil cortège dans les rues de La Madeleine, aucune place spéciale et déterminée n'a pu être prévue pour les groupements généraux ou spécialisés, nationaux ou étrangers, d'œuvres, de paroisses ou de confréries (même du Saint-Sacrement). Ces groupements, s'ils arrivent bien formés dans les rues de rassemblement, prendront place dans la procession à leur rang d'arrivée.

Seules feront exception à cette règle, les délégations d'enfants de chœur, d'Enfants de Marie et d'A.C.J.F. et les musiques et fanfares, chacune de ces délégations ayant son point de rassemblement déterminé et sa place prévue dans le cortège.

Chants, musiques, drapeaux, bannières. — Pendant toute la durée de la procession, les chants liturgiques alterneront de quart d'heure en quart d'heure avec les morceaux de musique joués par les harmonies et les fanfares placées à intervalles réguliers dans le cortège lui-même.

Pour qu'il y ait unité parfaite dans les chants de toute la foule en mouvement, cent hauts-parleurs seront judicieusement répartis sur tout le parcours de la procession et sur l'Esplanade du Congrès, et transmettront, à la même seconde, les chants liturgiques exécutés devant les microphones enregistreurs par une chorale de huit cents chanteurs et repris avec un ensemble qui sera impressionnant par la foule de plus de cent mille hommes répartis sur près de trois kilomètres.

Les Unions paroissiales et les sociétés catholiques sont instamment priées d'apporter leur drapeau si, elles en possèdent un, de même que toutes les associations et confréries apporteront leurs bannières.

Drapeaux et bannières ne seront pas groupés mais, au contraire, répartis tout le long du cortège; les membres des Unions et des différentes associations pourront ainsi rester groupés sous leurs plis.

Les commissaires seront munis de brassards: tricolores, pour les chefs de services; rouges, pour les commissaires de la circulation bleus, pour les commissaires assurant la police du cortège et de l'esplanade du Congrès.

De nombreux postes de secours seront organisés tant dans la ville de La Madeleine que sur l'esplanade du Congrès. Des fanions de la Croix-Rouge et des indications précises les feront connaître facilement. Un service médical et de brancardage y sera assuré.

Un ravitaillement en sandwiches et des buvettes seront installés en retrait sur l'esplanade du Congrès.

Quête, vente d'insignes et de programmes. — Seront préposés à la quête et à la vente des programmes et insignes du Congrès et seuls autorisés par la municipalité de La Madeleine, les porteurs de brassards jaunes timbrés d'un cachet spécial de la F. N. C.

Autos-cars et voitures particulières. — Dans l'impossibilité où se trouve le Comité d'organisation, de prévoir des centrés de garage pour les centaines d'autocars et les milliers de voitures particulières qui amèneront les congressistes, il a été décidé d'accord avec la municipalité, qu'aucune de ces voitures ne pourra stationner sur le territoire de La Madeleine, entre 10 h. et 18 h.

Un service d'ordre ne pouvant être prévu pour un aussi grand nombre de voitures, réparties sur une étendue considérable, le stationnement se fera aux risques et périls des occupants.

La circulation libre entre Lille et Roubaix-Tourcoing sera déviée, d'accord également avec la municipalité, à l'Est de La Madeleine, par la rue du Ballon (qui longe le cimetière de l'Est) et la rue du Buisson (qui rejoint le grand Boulevard au Nord de l'avenue Saint-Maur); et à l'Ouest de La Madeleine, par le Pont de Sainte-Hélène (reliant sur la Deûle, St-André et La Madeleine), la rue du Quaiche, rue du Pré-Catelan, le Pont Kuhlmann, sous la voie du chemin de fer, la rue de la Petite Vitesse et la route de Menin.

Discipline générale. — Il est absolument indispensable pour tout le monde et devant les difficultés très grandes d'un rassemblement de plus de cent mille hommes, dans des rues relativement étroites, de se plier à toutes les consignes qui viennent d'être données plus haut et à celles qui seront données par les commissaires, le jour de la grande manifestation, afin d'en assurer la bonne marche. On évitera ainsi, autant que faire se peut, les incidents qui pourraient se produire dans un pareil mouvement de foule.

Que chacun se persuade bien qu'il s'agit pour toute cette journée du 5 juillet 1931, d'une glorification extraordinaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, par une manifestation nationale et même internationale, et qu'en particulier la bonne tenue générale, la discipline la plus stricte et la patience joyeusement exercée s'imposeront avant, pendant et après la grande procession, pour faire que magnifique et inoubliable escorte à Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement.

— **Au château de Salem (Bade)**, eut lieu les fiançailles du comte Lorand de Bade, fils du margrave héréditaire du Bade, avec la princesse Théodora de Grèce, fille du prince André, frère du roi Georges.

— **Lord Hailsham** succède à Lord Salisbury à la direction du parti conservateur.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 17 juin:

Aujourd'hui, saint Avit; demain, sainte Marina.

Soleil: Lever à 4 h. 18, coucher à 20 h. 55.
Lune: Nouvelle du 16, premier quartier le 23.

Bulletin météorologique pour la journée du 17 juin (Bureau Nord): Temps médiocre; ciel nuageux ou très nuageux, avec quelques averses éparses; vent du Secteur Sud-Ouest, 6 à 9 mètres; pluie nocturne de température. Maximum de température sans changement sur la veille.

Caisse d'Epargne: de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs: de 9 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 14 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

CONTRE LE TAUDIS

Depuis dix ans, nos sociétés roubaisiennes d'habitations ont déployé une activité remarquable pour lutter contre le taudis et contre la crise du logement. Sans pouvoir encore songer à détruire les maisons insalubres et malsaines, qui tuent la race, elles ont cependant réalisé un gros efforts pour ne mettre en construction que des maisons spacieuses, largement aérées et éclairées et où il est facile de vivre dans un état de propreté très désirable au point de vue de la santé.

Grâce à tous les dévouements qu'elles ont pu grouper, ces sociétés pourront attribuer au cours de cette année, leur millième maison construite depuis 1920. Et là ne s'arrêtera pas leur action efficace.

Ces jours derniers, MM. Lierman et Détailleur, députés du Nord, dont on connaît le dévouement à la chose commune, ont accepté d'accompagner deux représentants de ces sociétés au ministère de la Santé publique, pour obtenir des précisions sur leur programme 1931. Tant au ministère de la Santé publique, qu'à la Caisse des Dépôts, il leur a été promis que diligence serait faite pour l'acceptation définitive des dossiers qui ont reçu les avis favorables de la Commission technique. Cette acceptation permettra aux sociétés roubaisiennes de réaliser complètement leur programme 1931 qui comporte la construction de 260 maisons individuelles dans les communes de Roubaix, Hem, Wattrelos et Wasquehal.

Actuellement, il reste quelques maisons individuelles à Hem et à Wattrelos, destinées à la vente, pour des personnes ayant droit à subvention, c'est-à-dire des pères de famille ayant au moins trois enfants au-dessous de 18 ans, ou des mutilés de la guerre ou du travail ayant une invalidité d'au moins 60 %.

Les loyers exigés pour devenir propriétaires en application de la loi Loucheur seront sensiblement égaux à ceux qui seront payés en général quand les lois sur les prorogations seront abrogées.

Il reste aussi à Hem, à l'extrémité de l'avenue des Villas un certain nombre de maisons destinées à la location simple pour des familles ayant au moins trois enfants au-dessous de 16 ans.

Les personnes qui désirent des renseignements peuvent s'adresser 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2e étage, tous les jours de 17 à 18 h., et le jeudi, de 17 à 19 h.

HALLE FLIPO. — Marchandises recommandées, le kilo: très bon beurre, 17,50; extra, 19,50; Hollande gras, 9 fr.; chocolat, 10; délicieux petits jambons, 20. Immense choix biscuits depuis 6,50. 25932

LA SOUSCRIPTION DU COMITÉ ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Quatrième liste

François Roussel père et fils, 1.000 fr.; les Fils de César Pollet, 500 fr.; César Lagage, 500 fr.; Vve Lherbier, 20 fr.; Mme Icard-Blauwart, 100 fr.; Mlle Bérat, 100 fr.; Crédit Commercial de France, 50 fr.; docteur Desbonnet, 100 fr.; Société anonyme Levure et Alcools, 100 fr.; Tack-Catry, 100 fr.; L. Poissonnier, 50 fr.; Joseph Dossin, 50 fr. ..... 2.670 fr.

Total des 3 premières listes ..... 24.350 fr.

Total général ..... 27.020 fr.

Toutes les souscriptions sont centralisées entre les mains de M. Scherpereel, trésorier du Comité, 5, rue du Château, qui est chargé des encaissements. Le Comité sera reconnaissant à ceux des bienfaiteurs de l'œuvre qui voudront bien lui adresser, directement, le montant de leur souscription à l'adresse ci-dessus.

Parmi les souscripteurs quelques-uns désirent verser une cotisation annuelle et préfèrent que leur nom ne soit pas publié et ne figure pas sur une liste vue par les autres souscripteurs. Il sera tenu compte de ce désir.

Passez de délicieuses vacances au bord de l'Océan, à LA BAULE-LES-PINS. — Renseignements: Bureaux, 11-15, Palais de la Bourse, à LILLE.

UN BEAU SUCCÈS DE M. FERDINAND CAPPELLE directeur de l'Harmonie des Anciens Soldats Musiciens

Nous apprenons avec plaisir qu'au récent concours de musique de Courbevoie, M. Ferdinand Cappelle, le talentueux directeur de notre Harmonie des Anciens soldats français et alliés, s'est vu décerner le prix de direction avec félicitations du jury.

M. Cappelle dirigeait la Lyre Ouvrière d'Ounaing, qui remporta à ce même concours le 1er prix de lecture à vue et d'exécution et le 1er prix d'honneur à l'unanimité.

Ajoutons que M. Cappelle est, également directeur de l'Harmonie de Merville, de l'Union Chorale Mixte des P. T. T. et de la Chorale Municipale de Lille. Il est aussi professeur au Conservatoire de Lille.

Nous lui présentons à l'occasion de ce beau succès, nos sincères félicitations.

Etab. MONNIER et LAMARQUIE, 119, r. d'Anzin. T. 19.65. Charbons. Anthracite. Aggloméré. Spécialité de Bruay. 24569

Un pensionnaire des Petites Sœurs des Pauvres tombe dans le canal

Mardi vers 12 h. 45, un pensionnaire des Petites Sœurs des Pauvres dont l'établissement charitable est situé rue Saint-Jean, François Vandamme, âgé de 72 ans, qui longeait le canal, quai de Dunkerque, fut pris soudain d'un éblouissement et tomba dans l'eau. Le malheureux ayant été aperçu par des passants, ceux-ci se mirent en devoir de le retirer immédiatement. L'intervention d'un docteur n'a pas été nécessaire.

Chez les Anciens Combattants des 162e et 362e R.I.

La réunion des anciens de ces deux régiments a eu lieu dimanche, au siège, Café Victor Beaucamps, place Sainte-Elisabeth. Une trentaine de membres étaient présents, ce qui a permis au Comité provisoire de former définitivement le groupement. Il a choisi comme date des réunions le deuxième dimanche de chaque mois, à 10 heures. L'effectif de quarante membres.

Après quelques questions très intéressantes, les assistants se sont donné rendez-vous pour le deuxième dimanche de juillet.

M. Henri Moha, ancien du 162e R.I., offre un joli lot à tirer au sort entre tous les présents ayant payé leur cotisation. Un pressant appel est fait aux anciens combattants de ces deux régiments pour qu'ils donnent leur adhésion au secrétaire provisoire, M. Victor Beaucamps, place Sainte-Elisabeth, à Roubaix.

La fête de bienfaisance du Fontenoy

Une foule nombreuse se pressait dans le square Wibaux, pour les fêtes de bienfaisance du Fontenoy. Dans un magnifique cadre de verdure, la section féminine du Sport Ouvrier Roubaisien, sous l'habile direction de Mlle Marie-Louise Harpagès, monitrice chef, exécuta plusieurs ballets féériques, dont « Les Petits Mousses », « Aubade à Pierrot » et « La Danse du Feu » furent particulièrement goûtés du public. L'orchestre, sous la direction de Mlle Julienne Harpagès, exécuta brillamment plusieurs morceaux de son répertoire.

Presque la moitié des petits Français sont des bébés Cadum

Depuis de très nombreuses années, le savon Cadum n'a cessé de conquérir la préférence des mamans. Aujourd'hui, le savon Cadum est vendu à lui seul presque autant que tous les autres ensemble.

Un succès croissant depuis tant d'années se justifie: le savon Cadum est le plus doux pour la toilette des enfants. Tout le monde en convient. Il n'irrite pas la peau cependant si délicate des bébés.

C'est surtout le savon préféré de la femme si délicate pour tout ce qui touche à la beauté. Il ravive délicatement le teint... ce teint que toute femme envie, et qui fait le charme souverain de la jeunesse.

Dur et durable, le savon Cadum est extrêmement économique. Un très long séchage lui enlève toute humidité. Sa fabrication est si moderne, si hygiénique, qu'il n'est jamais touché par aucune autre main que la vôtre.

Emblème de pureté

Un savon très dur utilisé jusqu'à la dernière parcelle. 2 fr.

Savon Cadum

NOS PHOTOS. — La photographie de M. Henri Lemaire, président du Racing-Club de Roubaix, que nous avons reproduite hier, provenait de l'atelier de M. Mischkind, rue d'Inkermann.

Il faut payer ses dettes

L'agent de sûreté Lotin, a arrêté mardi vers dix heures, rue du Maréchal Foch, un journalier sans domicile fixe, Adolphe Déruyttelaere, âgé de 35 ans, en vertu d'un extrait de jugement le condamnant à trois mois de prison, peine prononcée par le Tribunal correctionnel de Lille, le 7 mai dernier. Il a été déféré au Parquet.

Un expulsé est arrêté, ainsi que son amie qui s'interposait

L'agent de sûreté Gaston Cottrau a arrêté, hier, boulevard de Metz, un sujet hollandais, Louis Schennekens, âgé de 45 ans, sans profession bien définie, et fut expulsé du territoire français par un arrêté ministériel.

Le Hollandais était accompagné de son amie, Jeanne Deguillage, laquelle injuria copieusement l'agent de sûreté et s'opposa même de toutes ses forces à l'arrestation de son ami. Elle fut arrêtée, elle aussi, et sera déférée au Parquet ainsi que Louis Schennekens.

FÉDÉRATION DES AMICALES LAÏQUES DE ROUBAIX. — Excursion en train spécial pour Paris, organisée par la Fédération des Amicales laïques de Roubaix, aura lieu dimanche prochain, 21 juin. L'embarquement se fera en gare de Roubaix, à 4 h. 20. Départ à 4 h. précises. Le numéro de compartiment sera publié par le section de parcours délégué dans chaque section. Les personnes ayant souscrit pour l'excursion dans Paris en autobus, sont priées de bien vouloir, en descendant du train à Paris, se rendre dans le Hall de sortie se trouvant en face de la Gare du Nord, où se trouveront des guides des autobus qui partiront sans attendre les retardataires. Les billets de train et d'autobus seront à retirer au Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, vendredi prochain, 19 juin, de 14 à 20 h., sur présentation du section de parcours. Après un billet ne sera délivré le jour même de l'excursion, pour le retour. L'embarquement se fera en gare du Nord à 20 h., et l'arrivée à Roubaix à minuit 04.

CHEZ LES ANCIENS DES 151e ET 351e R. I. — Dimanche 21 juin, à 10 h. 30, au siège, Café Beaucamps, réunion trimestrielle.

Compte-rendu de la réunion précédente et de l'excursion de Paris. Paiement des cotisations des retardataires. Tombola. Excursion à Lorette du 19 juillet.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — Aujourd'hui mercredi, permanence de 19 à 20 h., au siège, 69, rue des Champs. Renseignements et adhésions.

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Le Comité du R.C. Roubaix prie les membres et amis d'assister aux funérailles de M. H. Lemaire, président du Club, qui auront lieu demain jeudi 18 juin, à 10 h., en l'église St-Martin. Réunion à la maison mortuaire, à 9 h. 30.

CLUB DES SUPPORTERS DU R.C.R. « LES SANS SOUCI ». — Les membres sont invités à assister aux funérailles de M. Henri Lemaire, président du Racing et membre d'honneur de la société, jeudi à 10 h., en l'église St-Martin. Réunion à 9 h. au siège.

A LA SECTION DE L'EPEULE DE LA JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE. — Ce soir 18 juin, au local, 51, rue Descartes, 1er étage, aura lieu l'assemblée générale du mois, à laquelle sont cordialement invitées toutes les jeunes ouvrières de l'Epeule.

SYNDICAT PROFESSIONNEL INDÉPENDANT DES VOYAGEURS, REPRÉSENTANTS ET PLACIERS, DE ROUBAIX, TOURCOING ET ENVIRONS. — Une liste de souscription en faveur des chômeurs est déposée au siège, 13, place de la Gare; les fonds recueillis seront remis au Bureau de bienfaisance.

CERCLE ORPHÉONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 15, au local, répétition générale.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce soir, à 20 h., répétition générale.

CHORALE L'EPEULOISE. — Ce soir, à 20 heures, répétition générale.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — Mercredi, à 20 h. 15, répétition générale.

LE JOUR ET LA NUIT... vous vous féliciterez de vous être adressé à la Maison des « 100.000-CHEMISES DE PARIS », qui fabrique toute sa Lingerie, d'où économie importante. — SUCCURSALE DE LILLE, 79, rue Nationale.

Bons Exposition Coloniale

Les porteurs de bons sont invités à voir la **Banque MAIRESSE,** 18, rue Nationale à Tourcoing et 17, Grande-Rue, Roubaix pour opération intéressante. 34488

CROIX

LE SERVICE DES EAUX

Lors de la réunion du Conseil municipal du dimanche 14 juin, il a été décidé:

1. Que la rue Ghesquière étant reconnue et non canalisée, il appartiendra à la ville de faire, à ses frais, l'installation de la conduite des eaux.

2. Que le service d'incendie n'étant pas assuré, une bouche d'incendie de 100 m/m sera posée rue des Champs, à l'angle de la rue Eugène-Guillaume, afin de préserver les écoles du boulevard Zola et de la rue Eugène-Guillaume, le patronage,